

Homologation de Yaris[®], anti-oïdium vigne de BASF à base de Xemium[®] : performance de haut niveau et régularité

Aujourd'hui, Xemium[®], molécule SDHI de nouvelle génération développée par BASF, est mise au service des viticulteurs à travers le nouvel anti-oïdium Yaris[®], pour une vendange de qualité en quantité.

Yaris[®] : anti-oïdium haute performance

Yaris[®] sécurise les programmes anti-oïdium grâce à une performance de haut niveau sur grappes et feuilles, et une grande régularité d'action. Son efficacité est remarquable dans la durée : à la vendange, les parcelles traitées avec Yaris[®] se distinguent significativement des autres.

Ce nouveau fongicide apporte aux viticulteurs plus de souplesse dans la construction de leurs programmes anti-oïdium. Il est très résistant au lessivage et permet de maîtriser l'épidémie grâce à une action sur les premiers stades de la maladie.

Yaris[®] facilite le quotidien des viticulteurs grâce à sa mise en œuvre simple (formulation liquide, dose faible, compatibilités validées), une sélectivité confirmée sur les différents cépages et de nombreuses tolérances d'importation.

Qu'est-ce qui rend Xemium[®] si unique parmi les SDHI ?

La substance active Xemium[®] bénéficie d'une mobilité unique qui lui permet d'atteindre sa cible plus vite et plus efficacement que les autres SDHI. Grâce à une structure originale, la molécule adopte une configuration tantôt lipophile tantôt hydrophile. Cette propriété lui permet aussi bien de traverser les membranes (lipophiles) que de se déplacer dans les cellules ou le système vasculaire de la plante ou du champignon (milieux hydrophiles).

Par ailleurs, une partie de la molécule Xemium[®] se fixe sur la cuticule cireuse de la plante. Il est ainsi fortement résistant au lessivage et est redistribué à l'occasion des ré-humectations. Grâce aux propriétés spécifiques de Xemium[®], Yaris[®] permet une protection immédiate et de longue durée contre l'oïdium.

Yaris[®] : la pièce qui manquait aux programmes anti-oïdium

Yaris[®] doit s'utiliser du stade première feuille étalée (BBCH 11) jusqu'en cours de véraison (BBCH 83). BASF recommande d'utiliser Yaris[®] en préventif, à la dose

17.11.2016

Contact presse :

Cécile ACCARY
BASF France-Division Agro
Tél. : 04 72 32 45 12
Mobile : 06 70 48 81 49
cecile.accary@basf.com

Site presse :

<http://presse.basf-agro.fr>

BASF France SAS - Division Agro
Direction de la Communication
21, chemin de la Sauvegarde
F-69134 Ecully Cedex
Tél. : 04 72 32 45 45
<http://www.agro.basf.fr>

de 0,15 l/ha. Compte-tenu de ses performances, un positionnement « tôt et fort », en phase d'installation de l'épidémie d'oïdium, permettra une maîtrise précoce de l'oïdium. Grâce à sa persistance d'action de longue durée, Yaris® contrôle l'inoculum ; ce qui peut permettre, dans le cadre d'une protection rigoureuse, d'alléger les traitements en fin de programme.

Yaris® peut également être appliqué en cours de programme ; par exemple sur la fleur, pour une protection ciblant les grappes alors très sensibles, en respectant un DAR de 35 jours. Yaris® est homologué avec un DRE de 6 heures et une ZNT aquatique de 5 m.

Pour une bonne gestion des modes d'action, BASF recommande de respecter un maximum de 2 SDHI par saison (toutes maladies confondues), en alternance, avec au moins une application en association. Pour lutter contre le black-rot, Yaris® peut être associé à un anti-mildiou ou à un anti-oïdium efficace sur black-rot.

Visuels de bidon Yaris®, d'oïdium de la vigne et graphe de positionnement, sur le site presse de BASF Agro : <http://presse.basf-agro.fr>

Pour plus d'informations sur Yaris® contacter : Béatrice BACHER, Responsable marketing pôle Cultures spéciales de BASF Agro, mail : beatrice.bacher@basf.com

Le Groupe BASF

Chez BASF, nous créons de la chimie pour un avenir durable. Nous associons succès économique, responsabilité sociale et protection de l'environnement. Les près de 112 000 collaborateurs du Groupe contribuent au succès de nos clients dans presque tous les secteurs d'activité et quasiment tous les pays du monde. Notre portefeuille d'activité est composé de cinq segments : des produits chimiques, des produits de performance, des solutions et des matériaux fonctionnels, des solutions pour l'agriculture ainsi que du pétrole et du gaz. En 2015, BASF a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 70 milliards d'euros. BASF est cotée aux bourses de Francfort (BAS), de Londres (BFA) et de Zürich (AN). Pour plus d'informations : www.basf.com ou www.basf.fr.

La division Protection des Cultures de BASF

Avec un chiffre d'affaires de plus de 5,8 milliards d'euros en 2015, la division Protection des Cultures de BASF fournit des solutions innovantes en matière de protection des cultures, d'horticulture, d'espaces verts et de lutte antiparasites pour la santé publique. Son portefeuille comprend une large gamme de fongicides, insecticides, herbicides et traitements de semences, mais également des technologies biologiques de protection des plantes (biocontrôle), ainsi que des services et des solutions pour la gestion de l'eau, des nutriments et du stress des plantes. Ces solutions ont pour objectifs d'optimiser les rendements agricoles et la qualité des denrées alimentaires. En fournissant de nouveaux savoir-faire et de nouvelles technologies, la division Protection des Cultures de BASF soutient les agriculteurs et les acteurs de la protection des cultures afin de contribuer à la qualité de vie des professionnels agricoles et de la population mondiale croissante. Plus d'informations sur www.agro.basf.com ou sur [les médias sociaux](#).

Mentions légales :

Yaris® : Marque déposée BASF - AMM n° 2160963 - Composition : 300 g/l de fluxapyroxad (Xemium®) - Formulation : SC - Classement : Attention - H351 - H400 - H410 - SGH08 - SGH09.

***Xemium®** : nom d'usage de la substance active fluxapyroxad - Classement : 351 - H400 - H410.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou consulter www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**